***Recyclage des Electroménagers***

*En Belgique, la collecte d’appareils électro bat des records. C’est une bonne nouvelle, car environ 90 % des matières qui les composent peuvent être utilisées pour fabriquer de nouveaux produits.*

Recupel, l’asbl responsable de la collecte et du traitement des lampes et appareils électro, vient d’annoncer les chiffres pour 2019. Ils sont excellents ! Le volume de l’année passée atteint 122.548 tonnes et représente une hausse de 4,4 % par rapport à 2018 (117.323 tonnes). Concrètement, les Belges ont déposé dans les points de collecte trente-huit millions d’appareils. Ce sont huit millions de plus qu’en 2018, soit une augmentation de 26 % !

Le petit électro en très forte hausse !

Les appareils électro et les lampes sont classés en six catégories : gros blanc (par exemple, un lave-linge), réfrigérateurs et congélateurs, téléviseurs et écrans, détecteurs de fumée, lampes et «autres».

Cette dernière catégorie regroupe tous les appareils électro qui n’appartiennent pas aux cinq catégories précitées. En font partie principalement des appareils électroniques plus petits tels que GSM, ordinateurs, brosses à dents électriques… Au total, vingt-cinq millions d’appareils «petit électro» ont été récoltés en 2019, soit une hausse de 36 % par rapport à 2018 (dixneuf millions d’appareils). Il est intéressant de souligner que l’évolution 2017-2018 dans cette catégorie s’élevait à «seulement» 3,5 %. Cela prouve que les nombreuses campagnes de sensibilisation portent leurs fruits et qu’une prise de conscience fait son chemin auprès de nos concitoyens. Les Belges sont de plus en plus sensibles à l’utilité et à l’importance du recyclage ! De son côté, Recupel ne se repose pas sur les lauriers et ne cesse de développer et d’améliorer ses services, notamment en augmentant considérablement son propre réseau de collecte. Ainsi, le nombre de points de collecte est passé de 2.615 en 2018 à 3.123 en 2019. Toujours en 2019, Recupel a innové en lançant Smartloop, une plateforme qui s’adresse aux entreprises et aux associations qui souhaitent se débarrasser des vieux PC, réfrigérateurs, outils ou machines à café en respectant la législation. Ce nouvel outil est disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept. En quelques clics, on trouve des opérateurs de collecte qui viennent vous débarrasser de tous vos vieux appareils !

Pourquoi le recyclage est important ?

Les appareils électro ne sont pas des déchets !

Ceux qui fonctionnent encore acquièrent une seconde jeunesse dans les centres de réutilisation. Les appareils hors d’usage contiennent les matières premières de demain. On peut les transformer et réutiliser pour fabriquer de nouveaux produits. Aujourd’hui, on est parvenu à recycler en moyenne jusqu’à 90 % des composants des appareils. On récupère ainsi le plastique, le métal, le verre et aussi des métaux précieux comme le zinc, l’or et l’argent. Quand on recueille des matières premières dans nos électros, on préserve le climat et la société. Le processus de recyclage est nettement plus écologique que l’exploitation minière, il crée des emplois locaux et réduit la demande en minéraux provenant des pays du sud.

Demain…

Afin de mettre en place une véritable économie circulaire, Recupel fait appel, dès 2020, à l’intelligence artificielle dans le processus de tri.

Un logiciel de reconnaissance visuelle identifie et trie automatiquement l’électro usagé par type de produit et par marque. L’étape suivante ? La reconnaissance automatique de l’appareil complet : un smartphone de marque X, type d’appareil Y et année de production Z. Grâce à ce type d’informations, un producteur pourra demander à Recupel de conserver séparément tous les appareils d’un certain genre et d’une certaine année en vue d’une réutilisation ciblée des matériaux et des pièces détachées.